



L'an deux mille vingt-deux, le douze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
MOULIN Catherine, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation : 04/04/2022

**Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis
HOEZELLE, Catherine LESNES, Olivier MARTIN, Régis MOREL,
Catherine MOULIN, Nathalie VERGEON**

Absent-es : Victoire BEAUJOU, Françoise ROMANET, Noémie SERRU

Pouvoirs : Victoire BEAUJOU à Nathalie VERGEON, Françoise ROMANET à
Catherine LESNES et Noémie SERRU à Catherine MOULIN

**Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des
collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de
séance.**

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

DCM 2022/17 : Station-Service

Madame le Maire présente le budget Station-Service 2022 à l'ensemble des membres du
conseil municipal, comme résumé ci-dessous :

	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
VOTE BP 2022	329 955,00	229 8525,78
002 RÉSULTAT REPORTE		31 429,22
	329 955,00	329 955,00

INVESTISSEMENT		
VOTE BP 2022	0	21355,00
RAR 2021		
001 RÉSULTAT REPORTE	21 355,00	
	21 355,00	21 355,00

TOTAL

	351 310,00	351 310,00
--	------------	------------

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget prévisionnel présenté.

À Faux la Montagne, le 29/04/2022,

La Maire

C.MOULIN